

Brevet Blanc

Mai 2024 – Collège François Mitterrand

ÉPREUVE

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - EMC

Série générale

Durée de l'épreuve : 2 H

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages, numérotées de la page 1 à la page 5

ATTENTION : La page 4 est à rendre avec la copie

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 points)

HISTOIRE : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, résistance.

Document 1 : Témoignage de Jean LABORDE, au sujet du maquis de l'Armagnac

« J'étais dans un entourage de résistants. C'est venu naturellement. Je n'aurais pas compris comment on aurait pu ne pas être résistant. Mon père en voulait au maréchal Pétain contrairement à la plupart des anciens combattants de l'époque. Je suivais mon père. Et puis, il y avait cet appel du général de Gaulle. J'en avais entendu parler. En 1942, j'ai été convoqué à la Kommandantur¹ de Lille où je travaillais pour être enregistré pour le STO. Je suis alors rentré dans le Gers chez mes parents, pour me cacher. J'ai été embauché comme ouvrier agricole. Par l'intermédiaire du curé, je suis entré en contact avec des chefs du bataillon de guérilla de l'Armagnac². J'ai ensuite été affecté au château Saint-Gô, chez Maurice Parisot (en mars 1943). On recevait des parachutages. On m'avait attribué comme tâche de dessiner des cartes d'état-major pour faciliter les parachutages. La population locale nous connaissait et nous fournissait en vivres. »

D'après Jean LABORDE, transcription d'un témoignage recueilli en 2010 et paru dans l'ouvrage : *Des Gersois et la guerre : mémoires de la Seconde Guerre mondiale*, CDDP du Gers, 2010

1 : Terme désignant à la fois le bâtiment et l'administration militaire allemande.

2 : Groupe armé de maquisards formé par Maurice Parisot dans le Sud-Ouest dès 1941.



Document 2 – Affiche de propagande produite par les Allemands après l'arrestation d'un groupe de résistants appartenant au réseau Manouchian qui sont exécutés le 21 février 1944.

Questions

Document 1

1. A quelle date l'appel du général de Gaulle, auquel le texte fait référence, a-t-il été lancé depuis la radio BBC à Londres ? (1 point)
2. Relevez les actes de résistance effectués par Jean Laborde. (2 points)
3. Était-il seul ou aidé par d'autres personnes ? Justifiez votre réponse. (1 point)
4. Qu'appelle-t-on « maquis » et « maquisard(e)s » pendant la guerre ? (2 points)
5. Dans quelle partie du territoire français les actes de résistance de ce maquis ont-ils eu lieu ? (1 point)

Document 2

6. Présentez le groupe Manouchian dénoncé dans cette affiche (Qui étaient-ils ? quelles furent leurs actions ? Que leur est-il arrivé en 1944 ?) ? (4 points)
7. Pourquoi ont-ils été honorés au moment de la panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian, en février 2024 ? Justifiez votre réponse. (2 points)
8. Expliquez, en vous appuyant sur une description de l'image, en quoi ce document est une affiche de propagande ? (2 points)

Documents 1 et 2

9. Contre qui et contre quoi Jean Laborde et le réseau Manouchian se sont-ils opposés à cette époque ? (2 points)
10. Citez d'autres résistants ou résistantes et/ou des réseaux de résistance qui ont œuvré à la libération de la France entre 1940 et 1945. 3 exemples attendus. (3 points)

EXERCICE 2 : MAÎTRISER DIFFÉRENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPÈRES GEOGRAPHIQUES (20 points)

1. Les espaces productifs ou de faible densité en France (14 points)

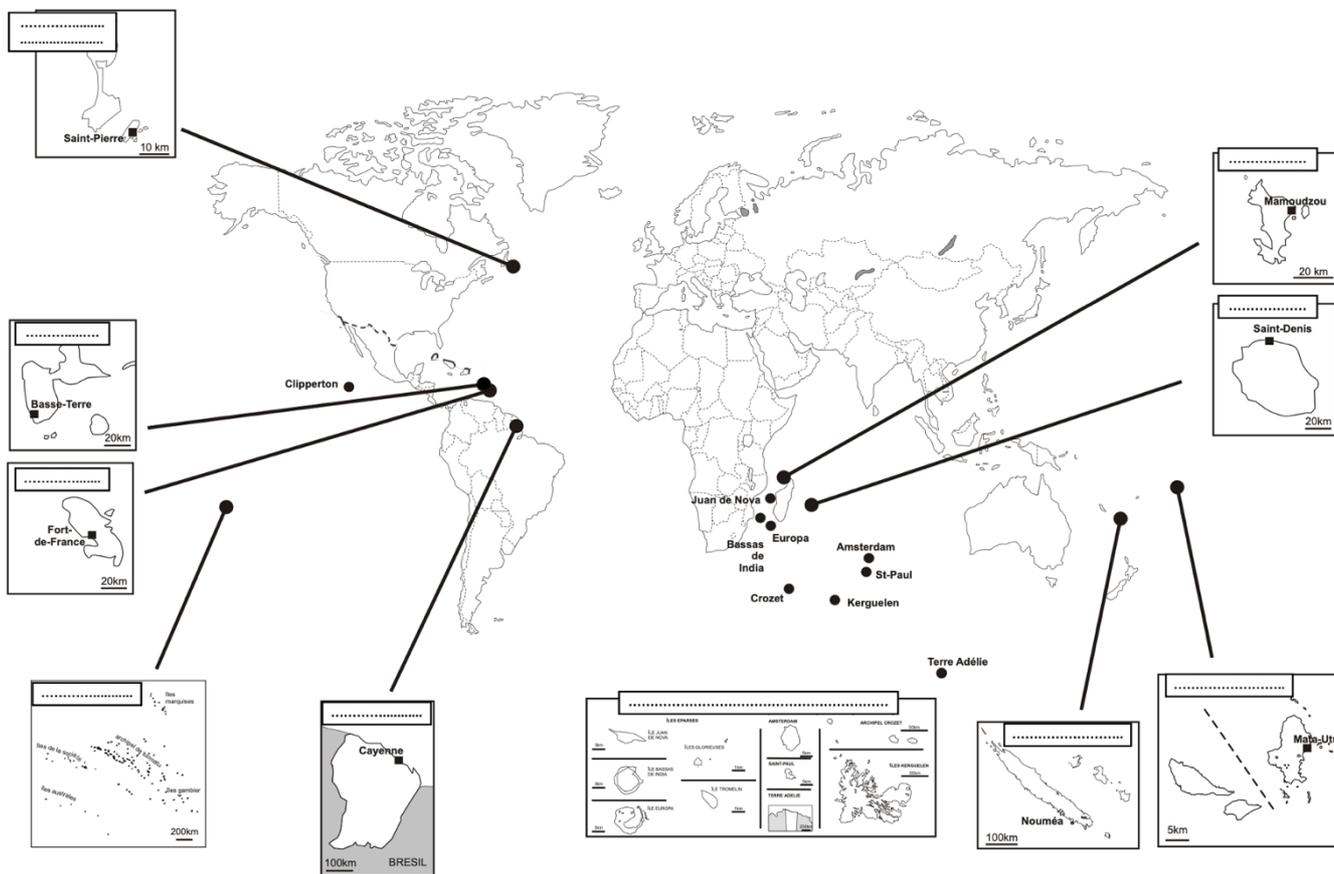
Vous ne devez traiter qu'un seul des deux sujets proposés.

Dans un développement construit, d'environ 20 lignes minimum, démontrez que la mondialisation transforme les espaces productifs français. Vous traiterez au choix d'un espace productif industriel OU agricoles OU liés aux services. Vous étayerez votre propos en vous appuyant sur un ou des exemples.

OU

Dans un développement construit, d'environ 20 lignes minimum, démontrez que les espaces français de faible densité disposent d'atouts qu'ils mettent en valeur pour dépasser leurs contraintes. Vous étayerez votre propos en vous appuyant sur un ou des exemples.

2. Se repérer dans l'espace (6 points)

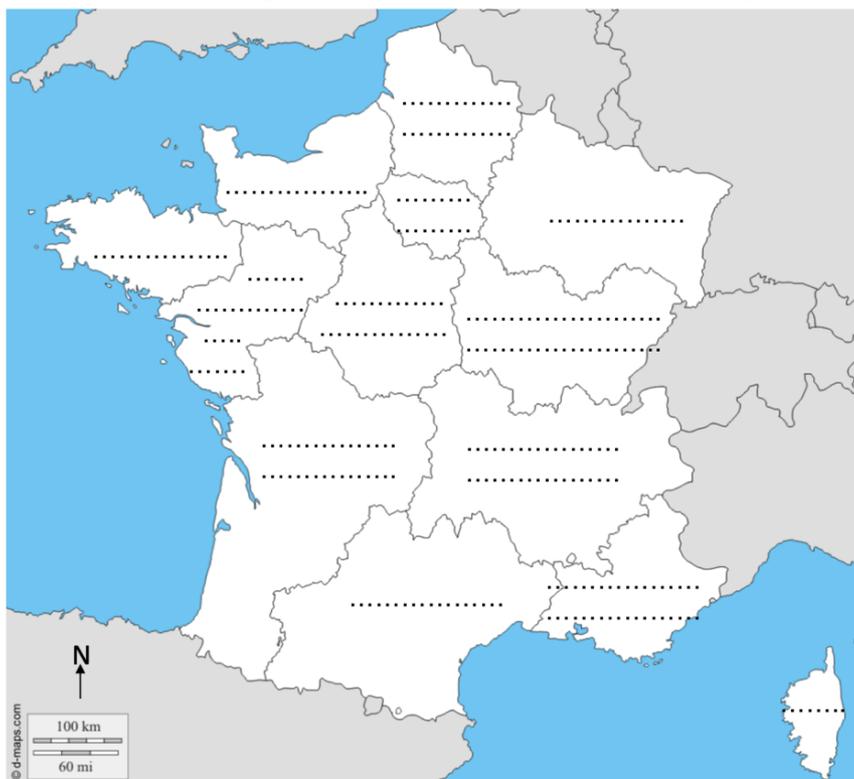


Carte des départements, régions et collectivités d'outre-mer français

1. Sur la carte ci-dessus, localisez et nommez les repères suivants (3 points) :

- Dans les cadres prévus à cet effet, 4 DROM-COM de votre choix.
- Deux océans de votre choix.

Carte des nouvelles régions administratives métropolitaines depuis 2016



2. Sur la carte ci-contre, localisez et nommez les repères suivants (3 points) :

- Trois régions administratives de votre choix à l'endroit qu'il convient,
- Une mer,
- Deux pays limitrophes de la France de votre choix.

EXERCICE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 points)

Document - L'IVG dans la Constitution : la mesure est adoptée avec 780 voix, un vote historique salué par une ovation des Parlementaires

« Cette révision constitutionnelle permet de faire entrer dans la constitution le droit à l'avortement comme une « liberté garantie aux femmes » selon l'article 34 qui a donc été officiellement modifié (en date du 8 mars 2024 qui est aussi la « Journée internationale des droits des femmes »).

L'inscription d'interruption volontaire de grossesse (IVG), dans la Constitution, a été votée lundi 4 mars avec 780 voix pour, par les députés et les sénateurs réunis en Congrès à Versailles. Sur les 924 qui étaient réunis, 852 se sont exprimés, 72 ont voté contre. Dans son discours, le premier Ministre a fait applaudir Simone Veil et son combat pour la légalisation pour l'avortement (la loi avait été votée en 1975).

« Nous avons une dette morale » envers toutes les femmes qui « ont souffert dans leur chair ». Quelques minutes plus tôt, le chef du gouvernement était arrivé accompagné de Jean Veil, l'un des trois fils de Simone Veil qui, lorsqu'elle était ministre de la Santé, avait défendu la loi dépénalisant l'avortement.

Mathilde Panot, députée LFI (« La France Insoumise ») est à l'origine de la proposition de loi sur la constitutionnalisation de l'IVG adoptée en 2022, dont le combat a été repris à son compte par le gouvernement dans son projet de loi.

« Votre lutte est la nôtre. Cette victoire est la vôtre », a lancé la députée aux militantes, arborant une robe verte et un foulard vert au poignet gauche, en "hommage" notamment aux femmes argentines qui luttent pour ce droit.

« Pour la première fois de notre histoire, le Congrès du Parlement est présidé par une femme », a déclaré la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Braun-Pivet, très émue, à la tribune : « J'ai pensé à Simone Veil, (...) elle qui s'excusait de partager sa conviction de femmes dans une Assemblée quasiment exclusivement composée d'hommes » (en 1974), a-t-elle poursuivi sous les applaudissements des parlementaires réunis à Versailles. »

AUCAIGNE (Zoé), LECOUVRE (Pauline), « L'IVG dans la constitution », Site *France-Info*, 4 avril 2024.

Questions

1. Qu'est-ce que la constitution ? Quelles sont les deux institutions « parlementaires » qui ont été réunies à Versailles pour cet événement ? (2 points)
2. Quelle députée est à l'origine de la proposition de loi ayant entraîné la convocation du Parlement ? Pourquoi a-t-elle joué un rôle important ? (1 point)
3. Selon vos connaissances, combien de temps dure le mandat d'un député ? Et quelles sont les missions d'un député ? (1 point)
4. La question du droit à l'avortement est un enjeu dans d'autres pays du monde, soulignez le passage du texte qui y fait référence. (1 point)
5. Pourquoi Simone Veil est-elle souvent citée dans cet article ? (1 point)
6. Vous êtes chargé en tant qu'élève du collège de participer à une ou des actions en faveur de l'égalité Filles/Garçons et contre les discriminations « de genre ». Présentez une ou plusieurs idées et/ou projets (existants ou à réaliser) qui, dans le cadre de l'établissement, pourraient être présentés lors du CVC (Conseil de la Vie Collégienne) puis mis en œuvre. (4 points)